## NOTRE EQUIPE :

- Frédérique BERAUD, cadre de santé
- Camille GUENIOT, ergothérapeute
- Sabrina KONG, psychologue
- Justine LIOTHIER, psychiatre
- Michaël MARTINEZ, infirmier en pratique avancée
- Lucile PARROT, infirmière

Nous vous accueillons sur RDV du mardi au vendredi .

## CONTACT :


**emrehab@chbd-laragne.fr**

**06.07.29.28.04**

**Centre de Santé Mentale**
**Hélène Chaigneau**
**33 avenue Commandant Dumont**
**05000 GAP**


# LA REHAB'

## EQUIPE MOBILE DE REHABILITATION PSYCHO SOCIALE

### Des soins de réhabilitation psychosociale, pour qui ?

Pour toute personne présentant des troubles psychiques et souhaitant un accompagnement dans la réalisation de ses projets de vie.

Personnes concernées, proches, professionnels.elles : contactez-nous pour plus d'informations sur l'accompagnement rehab'.

Centre Hospitalier Buëch-Durance
chbd
Psychiatrie Handicap Grand âge

## Qu'est-ce que la réhabilitation psychosociale ?

La réhabilitation psychosociale est un ensemble d'outils de soins pour les personnes souffrant de troubles psychiques.
Ces soins visent à réduire les effets pénalisants de la maladie psychique dans le quotidien et à favoriser le rétablissement.
Se rétablir, c'est apprendre à composer avec la maladie afin de trouver un équilibre de vie satisfaisant pour soi.

## Quels sont nos outils ?

- Bilans (médicaux, neuropsychologique, de vie quotidienne),
- Groupes (estime de soi, gestion des finances, éducation thérapeutique...),
- Psychothérapie individuelle émotionnelle, cognitive et comportementale (TECC),
- Programme de soutien aux aidants,
- Entretien motivationnel,
- Remédiation cognitive,
- Accompagnement vie quotidienne,
- Orientation vers des structures partenaires,
- Pair-aidance.

## Quelles sont nos missions ?

- Réaliser des bilans pour mettre en évidence les ressources et les besoins de la personne,
- Favoriser la construction d'un projet de vie, en fonction des besoins exprimés par la personne et de ses capacités,
- Accompagner la mise en place de ce projet (gestion du quotidien, citoyenneté, déplacements, logement, insertion professionnelle, relations sociales, loisirs, santé...),
- Valoriser les compétences et favoriser l'autonomie de la personne : renforcer le pouvoir d'agir.

